

Carnet de Voyages Chris2neuX

LIMITATIONS DE VITESSE EN EUROPE

Dans tous les pays membres de l'Union Européenne, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à bord des véhicules, y compris les véhicules de tourisme et les minibus. Les voitures, les camions et, dans la mesure du possible, les autres véhicules, doivent être équipés de dispositifs de retenue pour enfants.

N'oubliez pas de conduire à gauche à Chypre, en Irlande, à Malte et au Royaume-Uni et souvenez-vous que, dans certains pays comme la Belgique, la France, les Pays-Bas et le Portugal, vous devez en général céder la priorité aux véhicules venant de droite.

L'utilisation d'un téléphone portable au volant multiplie considérablement les risques d'accidents. Cette pratique est expressément ou implicitement interdite dans tous les États membres de l'UE. Certains pays tolèrent l'utilisation d'équipements «mains libres».

Le taux maximum d'alcoolémie autorisé est généralement de 0,5mg/ml. Dans certains pays, il varie de 0,2 mg/ml à 0,8mg/ml, d'autres n'autorisent aucune présence d'alcool dans le sang en cas de conduite d'un véhicule. La Commission européenne a recommandé l'adoption par tous les pays d'un taux normal autorisé ne dépassant pas 0,5mg/ml.

Limitations de vitesse

La vitesse est généralement limitée à 110, 120 ou 130 km/h sur les autoroutes, et à 50 ou 60 km/h dans les agglomérations. Faites attention aux panneaux de signalisation afin de respecter les vitesses autorisées et, s'il y a lieu, les règles particulières en vigueur.

Le tableau ci-dessous indique les vitesses maximales autorisées pour les voitures en janvier 2008. Certains pays imposent des limites plus strictes en cas de mauvaises conditions météorologiques ou lorsqu'il s'agit de jeunes conducteurs.

Vitesses maximales autorisées pour les voitures (en km/h)			
PAYS :	Agglomération	Hors Agglomération	Autoroute
Autriche	50	100	130
Belgique	50	90	120
Bulgarie	50	90	130
Chypre	50	80	100
République Tchèque	50	90	130
Allemagne	50	100	130*
Danemark	50	80	110 / 130
Espagne	50	90 / 100	120
Estonie	50	90 / 100 / 110	-
France	50	90 / 110	130
Finlande	50	80 / 100	100 / 120
Royaume-Uni	48	96 / 112	112
Grèce	50	90 / 110	130
Hongrie	50	90 / 110	130
Italie	50	90 / 110	130
Irlande	50	80 / 100	120
Luxembourg	50	90	130
Lituanie	50	90	110 / 130
Lettonie	50	90 / 100	110
Malte	50	80	-
Pays-Bas	50	80 / 100	120
Portugal	50	90 / 100	120
Pologne	50 ou 60	90	130
Roumanie	50	90 / 100	130
Suède	50	70 / 90	110
Slovaquie	60	90	130
Slovénie	50	90 / 100	130
* En Allemagne, la vitesse maximale recommandée est de 130 km/h			

Péages :

Il existe des routes à péage dans de nombreux pays, dont l'Autriche, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la Slovénie. Les visiteurs empruntant les autoroutes et les routes nationales autrichiennes doivent apposer sur leur véhicule une étiquette ou une vignette. Celles-ci sont vendues aux principaux postes-frontières autrichiens et dans les grandes stations-service. La Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie appliquent un système similaire d'autocollant apposé sur le pare-brise.